

ENREGISTREMENT DES LICENCES
NOUVEAU SYSTEME
Saison sportive : 2022/2023



à la connaissance des Clubs que l'enregistrement des licences et le retrait des formulaires (Demande de licence II est porté, Certificat médical et le dossier médical) se fera via la Plateforme fafconnect, nouveau système national d'enregistrement des licences mis en place par la Fédération Algérienne de Football.

Les accès à la plateforme (identifiant et mot de passe) des Clubs seront disponibles au niveau de la Ligue à partir du 18 septembre 2022 (date du début d'enregistrement des licences fixée par la FAF dans les dispositions réglementaires relatives aux compétitions de Football Amateur Saison sportive : 2022/2023).

N.B.: Pour toute assistance technique ou démonstration pratique pour l'utilisation de la plateforme, les Clubs doivent désigner un Secrétaire maîtrisant l'outil informatique et l'inviter à se présenter au niveau de la Ligue muni d'un micro portable : du Lundi au Jeudi à partir de 13h00.